



LA PLACE DU NUMÉRIQUE DANS LE PROJET ASSOCIATIF, EN 2016



Avec le soutien de

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

POURQUOI UN BAROMETRE SUR LE NUMERIQUE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ?

Le programme **Solidatech**, et l'association « **Recherches & Solidarités** » se sont associés pour mener une étude sur la place du numérique dans le projet associatif. Le double regard de l'association Recherches & Solidarités, spécialisée dans les études sur le secteur associatif, et du programme Solidatech au contact quotidien des 18 500 associations pour les accompagner dans leur transition numérique, permet à l'étude d'être au plus près des préoccupations et des contraintes des acteurs associatifs. Il s'agit d'un baromètre inédit sur ce sujet.

Ensemble les deux organisations ont souhaité répondre aux objectifs suivants :

- Observer les évolutions des usages numériques des associations entre 2013 et 2016 et connaître leurs intentions d'adoption de nouvelles pratiques numériques.
- Apporter un éclairage, selon leur profil, sur les effets du numérique sur les associations, leurs difficultés et surtout leurs besoins pour saisir le plein potentiel du numérique.
- Permettre à chaque association de faire le point de sa situation et de voir comment elle peut tirer le meilleur parti du numérique, à son rythme, selon ses moyens et ses contraintes.

Le travail d'enquête s'est déroulé en 2016 auprès de 1601 responsables associatifs, 6667 bénévoles, ainsi que 1084 associations bénéficiaires de

Solidatech, appelées associations « connectées » pour avoir déjà fait un pas vers le numérique. Il a été mené sous forme de questionnaires en ligne et d'entretiens semi-directifs en face à face ou par téléphone.

QUE NOUS APPREND CETTE ETUDE ?

LE NUMÉRIQUE AUJOURD'HUI AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ ASSOCIATIVE

Une large appropriation des usages numériques, avec des évolutions notables depuis 2013

Le monde associatif se tourne aujourd'hui vers le numérique pour répondre à une diversité de besoins : gérer son activité, suivre et évaluer les actions, communiquer en interne, donner de la visibilité à l'association, former ses bénévoles et ses salariés, développer des projets en direction des bénéficiaires, des adhérents, des publics fragiles... Parmi les usages prépondérants, 73% des associations détiennent un site Internet propre. 62% d'entre elles utilisent les réseaux sociaux ; il s'agit de la plus importante progression en termes d'usages numériques depuis 2013 (+26 points). L'étude fait également état d'une forte percée de l'utilisation des outils collaboratifs entre 2013 (22%) et 2016 (43%), soit +21 points. Ces derniers sont particulièrement adaptés au modèle associatif dont les équipes de bénévoles, salariés et administrateurs sont le plus souvent éclatées, avec des rythmes de travail différents. Ils permettent ainsi de

communiquer, d'échanger des documents ou encore de prendre des décisions, de manière participative, plus rapidement et facilement.

De nouveaux usages à l'avenir prometteur

Les formations en ligne arrivent en tête, pour ce qui est des projets d'utilisation (42% dans le futur vs 8% aujourd'hui). Cet écart marque tout l'intérêt que portent aujourd'hui les acteurs associatifs, aux compétences à acquérir, toujours à budget restreint, et à transmettre pour une plus grande efficacité de leur action. La collecte de dons en ligne est aujourd'hui limitée à 13% d'associations utilisatrices tandis que 41 % des associations pourraient à l'avenir l'utiliser. De même, 39 % des associations expriment de l'intérêt pour les applications Smartphone (9% d'utilisateurs aujourd'hui). Enfin, nous pouvons présager un bel avenir pour les logiciels libres, aujourd'hui utilisés par 41% des associations et qui pourraient être adoptés par 35% de nouvelles associations demain.

Le numérique au service des bénéficiaires

35 % des associations connectées, ont mis en place des projets numériques au service de leurs bénéficiaires ou d'une cause sociale. La complexité des projets varie et n'implique pas nécessairement des compétences techniques importantes, l'objectif étant d'accélérer son impact social par le biais du numérique. L'inclusion numérique auprès de publics fragiles (personnes en situation de précarité, seniors, personnes en situation de handicap) est aussi devenue en soi un projet associatif.

UN REGARD TRÈS POSITIF SUR LE NUMÉRIQUE DE LA PART D'UNE MAJORITÉ D'ASSOCIATIONS

Les responsables associatifs sont affirmatifs : la multiplication des usages numériques élargit ses effets positifs bien au-delà de la visibilité et de la notoriété. Le partage de l'information arrive

en tête (85%). La cohésion de l'équipe, l'efficacité, le suivi et l'évaluation des actions s'en trouvent renforcés. Par exemples, 60% des responsables d'associations affirment que le numérique consolide le sentiment d'appartenance et un responsable d'association sur deux est convaincu des impacts positifs sur l'implication des adhérents et sur les relations bénévoles – salariés, le cas échéant.

DES DIFFICULTÉS TOUJOURS PRÉSENTES MAIS DES LEVIERS D'ACTION BIEN IDENTIFIÉS

Le manque de temps, de savoir-faire et de moyens restent les principaux obstacles à une bonne appropriation du numérique dans les associations, qu'elles soient connectées ou non, quelle que soit leur taille ou leur activité. Alors qu'une meilleure maîtrise des outils numériques (existants) demeure la principale préoccupation (49%), environ 1/3 des dirigeants d'associations sont convaincus que les outils numériques doivent s'inscrire dans une démarche globale d'acculturation numérique au sein de leurs associations. Celle-ci repose sur une volonté pleinement partagée de s'appuyer sur le numérique (36%) et par un temps d'échanges et de réflexion en interne (28%).

Pour cela, près de 30% des responsables miseraient volontiers sur une aide personnalisée pour définir une stratégie numérique. Des moyens financiers sont naturellement attendus d'abord et toujours pour s'équiper (42%). Mais les associations ont également pris conscience de la nécessité de rechercher des financements pour monter en compétences dans le numérique en se formant (33%), ou en bénéficiant des conseils d'experts (22%).

DES CLÉS DE RÉUSSITE POUR UNE BONNE APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE

Ces clés, illustrées par des témoignages d'associations, sont loin d'être exhaustives et doivent être adaptées à chaque situation, en fonction des besoins, des attentes, du contexte et des éventuelles contraintes de chaque association.

Ne pas perdre de vue le projet associatif

« Le numérique ne doit pas être une fin en soi. C'est une boîte à outils. A chaque association de choisir ceux qui sont les plus adaptés à son projet et aux objectifs qu'elle poursuit. Il ne remplacera jamais les relations humaines ».

Instaurer une culture numérique partagée

« Le manque de maîtrise de certains outils est un vrai problème pour certaines associations dont les membres sont plus âgés par exemple, et qui n'ont pas tous un ordinateur ou un smartphone. Il faut par exemple qu'ils soient sensibilisés à la sauvegarde de leurs données, car cela peut être très problématique pour ces structures ».

Considérer la singularité de chaque projet numérique

« Quand on met en place un nouvel outil, il faut impérativement penser à son utilisation et faire en sorte qu'il puisse être maîtrisé par le plus grand nombre. Plus un outil est simple d'utilisation, plus vite l'équipe se l'appropriera ».

S'accorder un temps d'évaluation

« Le numérique a révolutionné la vie de l'association, surtout avec les moyens de communication (mailings, newsletters, etc.) faisant passer notre base de contacts partenaires de 1 000 à plus de 30 000. L'action de l'association s'est également considérablement étendue, on peut maintenant informer et sensibiliser le grand public, alors qu'avant on se contentait d'événements physiques réservés à des contacts identifiés. On a aussi gagné en efficacité pour les salariés et ça a permis de réaliser de réelles économies d'échelle ».

Mutualiser les bonnes pratiques

« Depuis fin 2015, nous menons une réflexion partagée, entre associations et grandes écoles sur la mise en place d'une plateforme virtuelle de partages de compétences sous forme de systèmes d'échanges locaux (sans participation financière) ».

EN SAVOIR PLUS :

- Consulter : **[le rapport complet et le diaporama](#)**